

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 3 juillet 2013

POINT X.5 - 6^e alinéa :
Rapport des travaux du CEVU du 26 juin 2013 : compte-rendu de la commission de la Pédagogie du 10 juin 2013 : modifications des fiches filières – rentrée 2013

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011
- VU l'avis du CEVU du 26 juin 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 20 pour (unanimité) : les modifications des fiches filières pour la rentrée 2013 avec prise en compte des précisions apportées en CEVU.

Dijon, le 8 juillet 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J : *Tableau des demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 9 juillet 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 9 juillet 2013

Liste des demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances - envoi initial

Diplôme				Période concernée		Modifications	AVIS CP	AVIS CEVU
Domaine	Mention	Spécialité ou Parcours	Année	Semestre	UE			
UFR DROIT	AES		L1 Dijon	1 et 2	5	La matière "Préparation aux concours administratifs" est évaluée par un CC (S1 : 2LA1PCA et S2 : 2LA2PCA)	FAVORABLE	FAVORABLE
			L2 Le Creusot	1 et 2	4	La matière "Informatique" est évaluée par un CC (S1 : 2A2INF1 et S2 : 2A2INF2)	FAVORABLE	FAVORABLE
			L3 Dijon	6	3	intitulé à changer afin d'harmoniser la fiche filière de la L3AES pour les deux parcours : la matière "droit fiscal public" (AGT) devient "droit fiscal"	FAVORABLE	FAVORABLE
		L2 Le Creusot	4	5	Changement de type d'épreuve dans l'UE 5 du second semestre : la matière "Techniques de communication " sera considérée désormais comme du contrôle continu (CC),	FAVORABLE	FAVORABLE (erreur matérielle dans le tableau transmis en CP où il était indiqué L3-S6)	
		AGT et AGE	M1	2	5	suppression du terme mémoire dans l'UE 5 DU S2 parcours AGE et AGT <i>Observation : Le terme mémoire peut entretenir une confusion avec le mémoire de recherche, alors que la fiche filière p2 fait référence au seul rapport de stage</i>	FAVORABLE	FAVORABLE
						changement de coefficient dans l'UE 5 des parcours AGE et AGT : - DU RAPPORT DE STAGE DE 2,5 à 2 ; - DE L'OPTION DE 1 A 1,5 <i>Observation : pour assurer une cohérence des coefficients qui par matière ne dépassent pas 2 pour le rapport de stage et pour l'option, permettre un équilibre des matières en conservant à l'UE son coefficient général de 3,5</i>	FAVORABLE	FAVORABLE
	DROIT PUBLIC	Parcours Droit Public	M1	2	5	Modification du libellé d'un élément : Théorie de l'Etat et de l'Administration devient Théorie de l'Administration	FAVORABLE	FAVORABLE
	TOUS LES MASTERS 1 DROIT		M1	1 et 2	-	Toutes les langues proposées passent d'un volume horaire de 16h30 à 15h	FAVORABLE	FAVORABLE
	DROIT DES AFFAIRES	Parcours international - Parcours Juriste Franco-Allemand	M1	2	5	Ouverture de l'option Droit des Assurances à l'ensemble des Masters 1 de la mention Droit des affaires	FAVORABLE	FAVORABLE
	UFR DROIT	DROIT DES AFFAIRES	Parcours classique	M1	1	2	Modification des coefficients de l'UE 2 - 4 coef au lieu de 6.	FAVORABLE

		Parcours Banque Assurance Affaires	M1	1 et 2	-	<p>1- Transfert de matières entre les 2 semestres : Economie des assurances passe de l'UE5 S1 à l'UE2S2 - Relations financières internationales passe de l'UE2S2 à l'UE5S1. Modification de l'évaluation des matières portées par Sciences éco, seul le CT est conservé.</p> <p>2- UE2 S1 : Le coefficient de la matière Droit international privé passe de 2 à 1. Le coef de l'UE reste à 6.</p> <p>3- UE5 S1 : Le coef de Droit civil 1 passe d'un coef 0,5 à un coef 1. L'UE reste coef 1</p> <p>4- UE2 S2 : Les coefs de Droit international privé et Droit du commerce international passe de 2 à 1, celui de Economie des assurances passe de 1 à 2.</p> <p>5- UE4 S2 : Les coefs de la langue et du Stage passe de 0,5 à 1. L'UE passe à un coef 2</p> <p>6- UE5 S2 : Le coef de Droit des assurances passe d'un coef 0,5 à un coef 1,5. L'UE passe à un coef 2.</p> <p>Observations :Cohérence entre les 2 semestres : UE1 COEF 6 - UE2 COEF 4 - UE3 COEF 3 - UE4 COEF1 - UE5 COEF 1 (au total 15 coef par semestre)</p> <p>Mise à jour de la maquette Droit suite aux modifications actées par l'UFR Sciences Eco (les 2 matières sont mutualisées et portées pas sciences éco)</p> <p>Volonté de donner plus de cohérence à la spécificité du parcours Banque Affaires Assurances en donnant davantage de poids aux matières relatives aux domaine de l'Economie et de l'assurance.</p> <p>Cohérence coefs entre les 2 semestres : 17 coefs pour chaque semestre</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
SCIENCES – TECHNOLOGIE – SANTÉ	Sciences et Techniques		L2			<p>Identification plus claire du parcours filière concours ce qui entraîne la création d'une UE de mathématiques (MaFC31) dont l'enseignement est mutualisé en partie avec Math34 (30h TD - CC 3). Changement de l'intitulé d'une matière dans l'UE IEcs4 . Nouveau titre "systèmes d'imagerie" à la place "analyse d'images et colorimétrie". Astrophysique (AsPh4) = "Astrophysique" glissement des 15h de TP en TD. Changement des coefficients pour différentes matières: - Info42 : CC 2,25 - CT 3 - EP 0,75 --> CC 1,5 - CT 3 - EP 1,5 - MaPC41 : CC 1 - CT 2 --> CT 3</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
	Physique		L3	5	4	UE4 (travaux pratiques) remplacement du CC par une épreuve pratique (coefficient 3) et un CT (avec un coefficient 3).	FAVORABLE	FAVORABLE
				6	10.2	<p>(Précisions de la demande de la CP du 30-04-13)</p> <p>- UE10.2 (option Nvelles technologies et nanosciences): suppression du CT et remplacement par un CO avec le même coefficient (2). En conséquence, le type d'évaluation pour la seconde session est un report de notes.</p> <p>- UE10.2 (option: Astrophysique): suppression du CT et maintien du CC avec un coefficient 2 au lieu de 1. En conséquence, le type d'évaluation pour la seconde session est un report de notes.</p> <p><u>Justification</u> : UE 10.2. (Nouvelles technologies optiques...) Ce cours est une initiation à la recherche scientifique donné par une équipe de 6 enseignants durant une semaine au mois de janvier avec une évaluation par analyse d'articles scientifiques. Il apparaît qu'un contrôle continu orale au début du second semestre est le plus pertinent. UE10.2 (Astrophysique) Le cours est donné depuis Besançon, une évaluation par CC sius forme de devoirs est pla plus pertinente.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
SCIENCES – TECHNOLOGIE – SANTÉ	Mathématiques		L3			Précision sur la fiche filière concernant l'organiation de la session 2 et information pour le concours métiers de l'enseignement	FAVORABLE	FAVORABLE
	CHIMIE et PHYSIQUE		L3			<p>Modification des TP Electrochimie-Cinétique pour une approche plus pédagogique : 10 heures reportées en S6</p> <p>* 7LCH6AB1 (Electrochimie; 14hCM/10hTD/12hTP) devient (16hCM/10hTD) avec modification de coefficient (CT 1,5 ; CC 0,5 ; EP/CO 0,5) mais pas d'ECTS</p> <p>* 7LCHI63 (Cinétique; 14hCM/10hTD/16HTP) devient (14hCM/10hTD/26HTP) avec modification de coefficient (CT 3 ; CC 1,5 ; EP/CO 1,5) mais pas d'ECTS</p> <p>Ces cours étant mutualisés avec la L3 physique, ces modifications s'appliquent pour cette filière également</p>	FAVORABLE	FAVORABLE

	Informatique		L3	5 et 6	-	<p>1/ Suppression du contrôle continu dans l'élément pédagogique « Environnement professionnel » de l'UE Enseignement d'ouverture (S6). Les coefficients des autres évaluations (CT et EP) restent inchangés.</p> <p>2/ UE "Outils pour la synthèse et le traitement d'images" (S5) :</p> <p>- contrôle des connaissances de l'élément pédagogique "Synthèses d'images" : remplacement du CC par un EP</p> <p>- contrôle des connaissances de l'élément pédagogique "Outils mathématiques pour l'informatique" : remplacement du CC par un EP</p> <p>3/ UE "Outils et langages pour la résolution de problèmes" (S6) :</p> <p>- contrôle des connaissances de l'élément pédagogique "Graphes" : remplacement du CC par un EP</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
	SPI		L3	5 et 6	-	<p>GESTION DES ABSENCES AUX EPREUVES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES</p> <p>1 - Régime général</p> <p>En règle générale toutes les épreuves de contrôle des connaissances (épreuves pratiques, contrôle continu, partiels, examens...) sont obligatoires.</p> <p>Les absences à des épreuves de type examen sont régies par le référentiel commun des études LMD.</p> <p>A savoir, quel que soit le type d'absence (justifiée ou non justifiée), l'étudiant est déclaré défaillant et, il ne peut dès lors valider la session du semestre au titre duquel il a subi l'épreuve.</p> <p>Pour les épreuves autres que celles du type examen (ce qui concerne les CC, les oraux et les EP), quel que soit le type d'absence (justifiée ou non justifiée), l'étudiant se verra attribuer la note zéro.</p> <p>Toutefois, pour une absence justifiée, l'enseignant responsable de l'UE pour laquelle l'étudiant était absent au contrôle peut substituer la note zéro par une note de substitution dont il fixera lui-même le mode d'évaluation ou bien neutraliser la note.</p> <p><u>Justification :</u></p> <p>- <i>Choix pédagogique de l'enseignant responsable.</i></p> <p>- <i>Lisibilité des modalités d'évaluation, cohérence dans les reports de notes en seconde session.</i></p>	FAVORABLE	FAVORABLE
SCIENCES – TECHNOLOGIE – SANTÉ	SPI		L3	5	3	Rectification de l'UE 3 Vibration. En effet nous avons un erreur sur la fiche filière de cette année concernant la répartition des coefficients sur cette UE. il y avait 0,35 en CT, 0,30 en CC et 0,35 en EP. La modification consiste à un réajustement 0,70 en CT et 0,30 en CC	FAVORABLE	FAVORABLE
				6	8 - Calcul par éléments finis	Rectification de l'UE 8 Calcul par éléments finis. En effet nous avons un erreur sur la fiche filière de cette année concernant la répartition des coefficients sur cette UE. il y avait 0,25 en CT, 0,25 en CC et 0,50 en EP. La modification consiste à un réajustement 0,50 en CT et 0,25 en EP	FAVORABLE	FAVORABLE
	M2	Mécanique et Ingénierie	M2	3	1	<p>« Anglais technique » : 12h TD – 2 ECTS – CC 2 □ « Anglais scientifique » 6h TD – 1 ECTS – CT 1</p> <p>Introduction de 2 nouvelles matières :</p> <p>- « Projet recherche Jalon 1 » - 3h TD – 0,5 ECTS – CC 0,5</p> <p>- « Projet recherche Jalon 7 » - 3h TD – 0,5 ECTS – CC 0,5</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
					2	<p>Fusion des enseignements en 2 matières :</p> <p>- « Contrôle non destructifs » 12h TP – 1 ECTS – CC & □ 9h CM + 18h TP – 3 ECTS - CT 3</p> <p>- « Comportement des matériaux » 9h CM + 18h TP – 3 ECTS - CT 3</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
					3	<p>- « Calculs de structures » CC 2 --> CT 2</p> <p>- Remplacement des enseignements « Simulation Numérique – Non linéarité » et « Simulation Numérique en dynamique » par :</p> <p>1/ « méthodes numériques » : 6h TP – 1 ECTS – CT 1</p> <p>2/ « Projet Recherche Jalon 3 » : 6h TP – 1 ECTS – CC 1</p> <p>Total UE3 : 33h TP --> 36hTP</p>	FAVORABLE	FAVORABLE

					4	<ul style="list-style-type: none"> - « Mathématiques : Plans » : 9h TP □ 0h TP – CC3 □ CT + TP coef. 2 – 3 ECTS □ 2 ECTS - « Méthodes d'optimisation » 9h CM + 6h TD + 4h TP – CC 3 □ 11h CM + 9h TD + 8h TP – CT + TP 3 - Ajout « Projet Recherche Jalon 2 » 8h TP – 1 ECTS – CC 1 Total UE4 : 21h CM + 6h TD + 13h TP □ 23h CM + 9h TD + 16h TP 	FAVORABLE	FAVORABLE
					5	<p>1/ Option 1 : « Méthodes de dimensionnement de structures » 36h CM + 16h TD + 8h TP – 5 ECTS – coef. 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Tribologie » 10h CM + 10h TD – 1 ECTS – CT 1 - « Choix des matériaux en conception » 8h CM + 6h TD – 0,5 ECTS – CT 1 - « Durabilité et Fatigue » 6h CM – 1 ECTS – CT 1 - « Assemblages composites » 3h CM – 0,5 ECTS – CT 0,5 - « Rupture des composites » 3h CM – 0,5 ECTS – CT 0,5 - « Comportements de Structures » 6h CM – 1 ECTS – CT 1 - « Projet Recherche (Mise en place d'essais) Jalon 4 » 8h TP – 0,5 ECTS – CC 0,5 <p>2/ Option 2 : « Confort et Acoustique pour le Transport » 36h CM + 16h TD + 8h TP – 5 ECTS – coef. 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Confort Véhicule et environnement » 15h CM + 6h TD + 3h TP – 2 ECTS – CT 2 - « Méthodologies expérimentales » 12h CM + 4h TD + 3h TP – 1,5 ECTS – CT 1,5 - « Sources acoustiques et vibratoires » 9h CM + 6h TD + 2h TP – 1,5 ECTS – CT 1,5 	FAVORABLE	FAVORABLE
SCIENCES – TECHNOLOGIE – SANTÉ	M2	Mécanique et Ingénierie	M2	3	6	<p>1/ Option 1 : « Matériaux et Structures » 48h CM + 30h TD + 30h TP – 6 ECTS – coef. 6</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Structures Composites » 12h CM + 9h TD + 5h TP – 2 ECTS – CT + TP coef. 2 - « Mécanique de la rupture » 12h CM + 9h TD + 5h TP – 1 ECTS – CT + TP coef. 1 - « Assemblages Structuraux » 12h CM + 6h TD + 4h TP – 1 ECTS – CT + TP coef. 1 - « Matériaux pour transports » 12h CM + 6h TD – 1 ECTS – CT + TP coef. 1 - « Projet Recherche (Résultats) Jalon 5 » 8h TP – 0,5 ECTS – CC 0,5 - « Projet Recherche (Discussion) Jalon 6 » 8h TP – 0,5 ECTS – CC 0,5 <p>2/ Option 2 : « Dynamique et Vibro-acoustique » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Dynamique des Structures » 10h CM – 1 ECTS – CT 1 - « Acoustique » 9h CM + 12h TD + 8h TP – 1 ECTS – CT 1 - « Matériaux absorbants » 14h CM + 5h TD + 8h TP – 1 ECTS – CT + TP 1 - « Rayonnement acoustique » 6h CM – 0,5 ECTS – CT 0,5 - « Transparence acoustique » 6h CM – 0,5 ECTS – CT 0,5 - « Dynamique des milieux continus » 6h CM – 0,5 ECTS – CT 0,5 - « Projet Recherche (Mise en place d'essais) Jalon 4 » 8h TP – 0,5 ECTS – CC 0,5 - « Projet Recherche (Résultats) Jalon 5 » 8h TP – 0,5 ECTS – CC 0,5 - « Projet Recherche (Discussion) Jalon 6 » 8h TP – 0,5 ECTS – CC 0,5 <p>3/ Option 3 : « MATERIAUX, PROCEDES, STRUCTURES » : COURS NON DISPENSES À L'ISAT</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
	Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)	IMAGE-INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MULTIMÉDIA (IIA-MM)	M2	1 et 2	-	Sur le plan pédagogique et pour une meilleure cohérence entre toutes les UE, l'équipe pédagogique demande que les crédits soient mis au niveau de l'UE et non sur les sous-modules, ainsi que les CC et CT. Ceci concerne les sous-modules UE2.1 - UE2.2 et UE5.1 - UE5.2 -UE5.3 + modification de l'UE2 Anglais avec uniquement CC en type d'évaluation, Coeff CT : 0 et Coeff CC : 3		
	SCIENCES DE LA MATIERE	Chimie-Physique-Nanoscience-Matériaux	M1	1 et 2	-	Fusion de l'ensemble des parcours sur une fiche filière. Nouvelles répartition des coefficients pour plusieurs UE Changement du volume horaire pour l'UE Transducteurs et fonctionnalisation et SPM	FAVORABLE	FAVORABLE

		CONTRÔLE ET DURABILITÉ DES MATÉRIAUX	M2	3	UE14	<p>Les modifications demandées portent sur l'UE S3-UE14ABC</p> <p>1) La partie "initiation au travail en salle blanche" du module est remplacé par un travail personnel encadré portant sur une recherche personnelle, notamment bibliographique, permettant d'appréhender la problématique du contrôle d'un type particulier de matériau</p> <p>2) le volume horaire consacré à cette partie reste 20h mais totalement sous la forme de TP</p> <p>3) L'équilibre des coefficients entre les deux parties du module est modifiée : coef. 2 (et 2 crédits ECTS) pour la partie "travail personnel" et coef. 4 (et 4 crédits ECTS) pour la partie "conférences"</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
SCIENCES – TECHNOLOGIE – SANTÉ	Sciences Chimiques pour le Développement Durable (SCDD)	Parcours Qualité, Environnement et Sécurité dans l'Industrie et les Services (QESIS) Parcours Contrôle et Analyse Chimiques (CAC)	M1 QESIS et CAC	1	3	<p>dans l'UE3, pour la sous-UE Risques chimiques, supprimer le CC, ne garder que le CT et lui mettre un coefficient 3</p> <p><i>Observation : meilleur équilibre des CC et CT dans cette UE par rapport aux volumes horaires concernés sans modification sur l'UE au général</i></p>	FAVORABLE	FAVORABLE
			M1 QESIS	2	6	<p>dans l'UE6 :</p> <p>pour la sous-UE Normes QHSE, remplacer CT par CC</p> <p>pour la sous-UE Droit de l'environnement, rajouter un CC avec le CT et mettre coefficient 1 à chacun</p> <p><i>Observation : meilleur équilibre des CC et CT dans cette UE par rapport aux volumes horaires concernés</i></p>	FAVORABLE	FAVORABLE
				2	7	<p>dans l'UE7, pour la sous-UE thermochimie des gaz, enlever 2h en TD et pour la sous-UE Chimie de l'atmosphère rajouter 2h de TD</p> <p><i>Observation : Pas de changement horaire au général Mais réduction horaire trop importante pour la chimie atmosphérique par rapport à la précédente maquette (18h) donc impossible de faire l'enseignement applicatif sur ordinateur</i></p>	FAVORABLE	FAVORABLE
				2	9	<p>dans l'UE 9 :</p> <p>pour la sous-UE Risques technologiques, mettre 4h en TP, rajouter un CC pour cette sous-UE avec un coefficient 1 et donc un coefficient 1,5 pour le CT ;</p> <p>pour la sous-UE Règlementation HS, enlever 1h en CM ;</p> <p>pour la sous-UE Outils d'analyse du risque, enlever 1h en CM et 2h en TP</p> <p><i>Observation : pas de changement horaire pour l'UE au général (on passe même à cout inférieur -2h CM) mais meilleure répartition en REX de l'année écoulée.</i></p>	FAVORABLE	FAVORABLE
			M1 CAC	2	7 et 8	<p>UE 7 : Spectroscopie Moléculaire : Techniques Spectrochimiques d'Analyse</p> <p>Changer les coefficients entre CT et CC</p> <p>Passer de CT/CC = 3/5 à CT/CC 4/4</p> <p><i>Observation : UE 7 : Meilleur équilibre de répartition entre les coefficients de Contrôle Continu et de Contrôle Continu. Les étudiants pourront plus facilement se rattraper en seconde session.</i></p> <p>UE 8 : Sciences Humaines et Sociales II</p> <p>Modifier l'UE Economie-Marketing et Management en Entreprise : 20h/20h en Economie et Management de Entreprise : 26h et Comptabilité : 14H</p> <p>et changer les coefficients respectifs :</p> <p>CC:1.5/ CC:1.5 en CT:2/CC:1</p> <p><i>Observation : UE 8 : Meilleure adéquation avec l'enseignement proposé et insertion d'un Contrôle Terminal sinon l'UE n'était composée que de Contrôles Continus non rattrapables en seconde session.</i></p>	FAVORABLE	FAVORABLE

SCIENCES – TECHNOLOGIE – SANTÉ	STIC : Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication	Parcours Informatique	M1	1 et 2	-	<p>Organisation des épreuves de rattrapage Faire mentionner dans la fiche filière, dans la rubrique contrôle des connaissances la phrase suivante : "L'Equipe pédagogique, peut organiser, s'il le souhaite, pour la session de rattrapage une épreuve orale plutôt qu'une épreuve écrite. L'étudiant sera informé par voie d'affichage au plus tard lors de la proclamation des résultats de la première session du second semestre de l'année. Chaque étudiant aura alors 8 jours pour s'inscrire auprès de son secrétariat pédagogique, pour toutes les UE qui comporteront une épreuve orale. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour les épreuves écrites." <u>Justification :</u> - Choix pédagogique de l'enseignant responsable. - Lisibilité des modalités d'évaluation, cohérence dans les reports de notes en seconde session.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
	MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS	Mathématiques pour l'Informatique Graphique et les statistiques (MIGS)	M1	-	-	<p>modifications destinées à préciser ce qu'on fait des absences justifiées à une épreuve de CC ou EP et à préciser les inscriptions pour les oraux de la session de rattrapage : Pour toutes les UE (sauf M15, M16b et M110), un contrôle terminal a lieu à la fin des enseignements de chaque semestre. La note de l'UE est obtenue par moyenne d'une note de contrôle continu CC (coef. 1), de la note de contrôle terminal CT (coef. 2) et d'une note d'épreuve pratique EP (coef. 1). En cas d'absence justifiée à une épreuve de contrôle continu (resp. à une épreuve pratique), la note CC (resp. EP) ne sera pas prise en compte pour le calcul de la note de l'UE.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
ISAT	Automotive Engineering for Sustainable Mobility		M2	3	6 et 7	<p>Module "EMC-SM3-7 French culture and language" passe de 30H à 50H ; module "EMC-SM3-6 Professional conferences" passe de 50h à 30h <u>Justification :</u> Modifications demandées dans un objectif d'amélioration et d'adaptation de la maquette aux étudiants internationaux que nous accueillons. En effet, juste après notre première promotion M1 nous souhaitons modifier dans la maquette les éléments suivant : "French culture and language" passe de 30H à 50H car nous avons remarqué que nos étudiants internationaux avaient de vraies lacunes en français (vie courante, écrire son cv, écrire une lettre de motivation, entretien d'embauche, etc.) ; "Professional conferences" est passé de 50h à 30h vu que le précédent module a été augmenté ainsi que le fait que nous avons considéré (après une première année du master) que 30H de conférenciers externes étaient plutôt suffisantes sur un semestre</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
UFR Sciences et Techniques, antenne d'Auxerre	Diplôme d'Ingénieur, spécialité Génie	Industriel en partenariat avec l'ITII Bourgogne 51IGIND	2ème année d'ingénieur	3	4	Ajout de l'élément pédagogique "Mécanique générale" dans l'option Famille Process : 24 heures/ coef 2 / 1 ECTS (non visible dans la maquette Apogée mais enregistrement nécessaire dans le logiciel services)	FAVORABLE	FAVORABLE
			3ème année d'ingénieur	5	4	Ajout de l'élément pédagogique "Intelligence artificielle" dans l'option Famille Flux : 28 heures/ coef 2/ 1 ECTS (non visible dans la maquette Apogée mais enregistrement nécessaire dans le logiciel services. Ce module est à supprimer en 2ème année dans le logiciel service)	FAVORABLE	FAVORABLE
Sciences Humaines et Sociales	Histoire de l'art et archéologie		L2	3	1, 2 et 3	<p>Type d'évaluation session 1 et 2 : Ecrit 1h30 au lieu d'un écrit 2h avec tirage au sort entre les 2 matières de l'UE <u>Justification :</u> A la suite des examens, nous avons constaté que les étudiants avaient tendance à ne préparer qu'une discipline sur les deux en se fiant aux statistiques des tirages au sort précédents. Par ailleurs, afin de mieux les préparer aux épreuves des nouveaux concours du patrimoine, qu'ils peuvent passer dès la L3, il nous semble souhaitable qu'ils s'habituent dès la L1 à une épreuve de plus grande envergure couvrant l'ensemble des périodes comprises dans chaque UE majeure disciplinaire.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
				4	6, 7 et 8			
			L1	1	1, 2 et 3			
				2	6, 7 et 8			
							FAVORABLE	FAVORABLE

			1 et 2	4 et 9	<p>Harmonisation des MCC pour les L1, L2, L3 , Histoire, HAA, Musique : ajouter sur la fiche filière "pour les enseignements mutualisés avec l'UFR langues, évaluation selon les modalités de l'UFR Langues" Volume horaire : passage de 24 h à 18 TD <i>Justification</i> : Sur les 4 langues proposées, l'anglais est assuré par l'UFR Sciences humaines, l'allemand, l'espagnol, l'italien sont mutualisés avec les enseignements de l'UFR Langues ; il convient dans ce dernier cas d'homogénéiser avec les horaires et les évaluations de cette UFR (18 h TD et CC aux deux semestres, écrit d'une heure en session de rattrapage)</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
	L2		3 et 4	4 et 9		FAVORA BLE	FAVORA BLE
	L3		5 et 6	4 et 9		FAVORA BLE	FAVORA BLE
			5	5	<p>Changement intitulé UE5 "Professionnalisation" au lieu de "Professionnalisation et Ouverture". Suppression de l'enseignement à choix (24h) dans l'UE5 "Professionnalisation". Reste uniquement le Projet Personnel Professionnalisant (PPP) de 24h. <i>Observation</i> : Après cette année d'essai, il s'avère que l'UE5 est peu claire dans son contenu et très lourde en termes de gestion du temps de travail de la part des étudiants (surtout en concomitance avec le nouveau calendrier). Puisque l'objectif de cette UE est prioritairement d'inciter l'étudiant à s'interroger sur son insertion professionnelle future, à envisager les débouchés qui l'intéressent et à se renseigner sur le(s) parcours nécessaire(s) adaptés via la rédaction d'un rapport qui demande un investissement "sur le terrain" (prise de contact avec les professionnels, participation à des projets d'exposition ou de médiation culturelle, etc...). Il nous semble plus que pertinent de donner davantage de place au PPP. Cette modification répond aussi à un principe de cohérence et d'harmonisation entre le S5 et le S6 de la L3, afin que les deux semestres soient organisés sur le même principe, ce qui sera beaucoup plus simple et clair pour les étudiants.</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
HISTOIRE		L1	1 et 2	4 et 9	<p>Harmonisation des MCC pour les L1, L2, L3 , Histoire, HAA, Musique : ajouter sur la fiche filière "pour les enseignements mutualisés avec l'UFR langues, évaluation selon les modalités de l'UFR Langues" Volume horaire : passage de 24 h à 18 TD <i>Justification</i> : Sur les 4 langues proposées, l'anglais est assuré par l'UFR Sciences humaines, l'allemand, l'espagnol, l'italien sont mutualisés avec les enseignements de l'UFR Langues ; il convient dans ce dernier cas d'homogénéiser avec les horaires et les évaluations de cette UFR (18 h TD et CC aux deux semestres, écrit d'une heure en session de rattrapage)</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
		L2	3 et 4	4 et 9		FAVORA BLE	FAVORA BLE
		L3	5 et 6	4 et 9		FAVORA BLE	FAVORA BLE
MUSIQUE		L1	1 et 2	4 et 9	<p>Harmonisation des MCC pour les L1, L2, L3 , Histoire, HAA, Musique : ajouter sur la fiche filière "pour les enseignements mutualisés avec l'UFR langues, évaluation selon les modalités de l'UFR Langues" Volume horaire : passage de 24 h à 18 TD <i>Justification</i> : Sur les 4 langues proposées, l'anglais est assuré par l'UFR Sciences humaines, l'allemand, l'espagnol, l'italien sont mutualisés avec les enseignements de l'UFR Langues ; il convient dans ce dernier cas d'homogénéiser avec les horaires et les évaluations de cette UFR (18 h TD et CC aux deux semestres, écrit d'une heure en session de rattrapage)</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
		L2	3 et 4	4 et 9		FAVORA BLE	FAVORA BLE
		L3	5 et 6	4 et 9		FAVORA BLE	FAVORA BLE

			L1 à L3	1 à 6	1, 5 et 6	<p>Changements d'intitulé pour tous les cours d'analyse :</p> <p>L1 S1 UE1 Analyse A devient Analyse Musique classique, L1 S1 UE5 Analyse B devient Analyse musiques actuelles, L1 S2 UE6 Analyse C devient Analyse Musique romantique, L1 S2 UE6 Analyse D devient Analyse Jazz 1, L2 S3 UE1 Analyse E devient Analyse Musique renaissance, L2 S3 UE1 Analyse F devient Analyse jazz 2, L2 S4 UE6 Analyse G devient Analyse Musique baroque, L2 S4 UE6 Analyse H devient Analyse Musique 1900-1945, L3 S5 UE1 Analyse I devient Analyse Musique après 1945, L3 S6 UE6 Analyse J devient Analyse Musique médiévale</p> <p><u>Observation</u> : Les étudiants souhaitent que les intitulés des cours d'analyse (actuellement A, B, C, etc.) soient clairement énoncés</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
			L3	5 et 6	4 et 9	<p>L3 S5 UE4 Musicologie de la performance : contrôle continu uniquement. L3 S6 UE9 Musicologie de la performance : contrôle continu uniquement.</p> <p><u>Observation</u> : M. Canonne qui enseigne cette matière souhaite ne garder qu'un contrôle continu (actuellement contrôle continu + contrôle terminal) car le cours est fondé sur l'acquisition de méthodes de travail spécifique et la réalisation de travaux personnels</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
Sciences Humaines et Sociales	MUSIQUE	Parcours "Pratique musicale spécialisée"	L2	3	1	<p>Actuellement les étudiants des trois départements suivent analyse E au S3. Pendant le même temps a lieu la deuxième partie de la discipline Histoire du Jazz. En remplacement de "Analyse E" pour tous, il serait proposé au choix "Histoire du Jazz" ou "Analyse E". Suivant l'enseignement choisi, les étudiants n'auront pas le même nombre d'heures: 12,5h pour l'histoire du jazz et 18,75h pour l'Analyse E.</p> <p><u>Observation</u> : La discipline histoire du jazz est organisée sur 2 semestres : S2 et S3. Au semestre 2, ils sont inscrits en histoire du jazz, mais au S3 ils ne suivent pas la deuxième partie de cette discipline puisqu'ils suivent "Analyse E". Leur laisser le choix permettra, pour ceux qui le souhaitent, de terminer un enseignement commencer au S2.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
			L3	5 et 6	5	<p>Cette discipline est actuellement en option pour les étudiants des départements Musique instrumentale, Musique Actuelle et Musique Vocale. Ils ont le choix entre une option 2 et Initiation à la recherche. Il est proposé de supprimer l'option 2 et de rendre Initiation à la recherche obligatoire pour tous les étudiants de L3.</p> <p><u>Observation</u> : Dans la continuité de la licence, ce cours obligatoire préparerait les étudiants à la dimension recherche d'un master. Il introduit de façon formelle la place de la recherche dans la licence.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
	PSYCHOLOGIE		L3	6	9	<p>Regroupement de 2 sous-enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de l'orientation professionnelle - Méthodes d'accès aux milieux professionnels, <p>sous le libellé commun "Méthodes de l'orientation et ateliers d'aide à l'insertion professionnelle", avec modification de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des TD : un seul dossier au lieu d'un oral et un dossier, - du CM : ajout d'un écrit d'1 h ; <p>les volumes horaires restant inchangés.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
		- Parcours psychologie cognitive - Parcours psychologie sociale - Parcours psychologie développement	M1	1	4	<p>Changement d'intitulé : les 24h TD actuelles seraient données sous le même intitulé "Traitement des données". Ajouter 10 heures de CM pour les 3 sous disciplines concernées (sociale, développement, cognitive) enseignées simultanément aux 3 groupes. Coût total : 15 hETD</p> <p><u>Observation</u> : Le volume horaire actuel (24h ETD) ne permet pas de donner au cours toute la portée qui devrait être la sienne. Il est important de pouvoir faire les rappels théoriques et conceptuels généraux qui donneront leur sens aux TD effectués sur les logiciels d'analyse et statistiques</p> <p>Changement dans les modalités d'évaluation : les étudiants étaient évalués en deux temps : par CC puis par CT au cours d'épreuves écrites d'une heure chacune. Le manque de temps disponible afin d'apprécier leurs prérequis sollicite une modification du type d'évaluation : CC pour la première session et CT pour la seconde session avec une épreuve écrite de deux heures.</p> <p><u>Observation</u> : Conséquences dans la maquette : en sociale et en cognitive, les étudiants avaient le choix entre "stats" et "logiciels". Puisqu'il n'y a plus qu'un seul TD proposé, le choix disparaît mais la solution adoptée les intègre : le choix entre deux r</p> <p>Si on ajoute, 10h ECM, le total de cette UE « Outils » est porté à 63h ETD, au lieu des 48h ETD actuelles.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE

Sciences Humaines et Sociales	MONDES ANCIENS ET MÉDIÉVAUX TERRITOIRE ENVIRONNEMENT DU PASSÉ	ACTE	M1	1	3	Remplacer "Antiquité tardive et Archéologie paléochrétienne 1" par "Archéométrie 1" <i>Observation</i> : Modification nécessaire suite aux modifications effectuées dans le programme d'enseignement de l'Université de Neuchâtel et effectives depuis le premier semestre de l'année universitaire en cours.	FAVORABLE	FAVORABLE
						Remplacer "Epistémologie et théories de l'archéologie 1" par "Protohistoire méditerranéenne" <i>Observation</i> : Modification nécessaire suite aux modifications effectuées dans le programme d'enseignement de l'Université de Neuchâtel et effectives depuis le premier semestre de l'année universitaire en cours.	FAVORABLE	FAVORABLE
				2	8	Remplacer "Antiquité tardive et Archéologie paléochrétienne 2 : culture matérielle" par "Archéométrie 2" <i>Observation</i> : Modification nécessaire suite aux modifications effectuées dans le programme d'enseignement de l'Université de Neuchâtel et effectives depuis le premier semestre de l'année universitaire en cours.	FAVORABLE	FAVORABLE
						Remplacer "Epistémologie et théories de l'archéologie 2" par "Epistémologie et théories de l'archéologie" <i>Observation</i> : Modification nécessaire suite aux modifications effectuées dans le programme d'enseignement de l'Université de Neuchâtel et effectives depuis le premier semestre de l'année universitaire en cours.	FAVORABLE	FAVORABLE
IUVV - Jules Guyot	COMMERCE DES VINS ET OENOTOURISME		LP	1 et 2	-	1- Dans l'UE1, l'anglais est obligatoire. L'allemand et l'espagnol sont proposés en seconde langue optionnelle facultative. Pour cette option, seules les notes égales ou supérieures à 10 seront prises en compte. 2- En remplacement des épreuves de tous les éléments pédagogiques des UE 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, il est demandé l'attribution d'une note globale par UE (donnée suite à des épreuves orales et/ou écrites). <i>Observation</i> : L'objectif de modification du point 2 est d'alléger le calendrier des examens, en réduisant le nombre d'épreuves.	FAVORABLE	FAVORABLE
IUP Diderot	INFORMATION, COMMUNICATION, CULTURE	Ingénierie des métiers de la culture : Spectacle vivant et Muséologie, Patrimoine	M1	1 et 2	2, 4, 6, 7 et 8	* Permutation entre l'UE 4 du semestre 1 et l'UE 6 du semestre 2 * Permutation entre la matière "communication" de l'UE 2 et la matière "stratification du champ culturel" de l'UE 8 * Modification d'intitulé de la matière "anthropologie et échanges internationaux" qui devient "anthropologie et mondialisation", dans l'UE 7 <i>Justification</i> : * Assurer un meilleur équilibre au niveau des semestres, entre les matières générales et sectorielles * Préciser l'intitulé d'un cours, en rapport avec le contenu dispensé	FAVORABLE	FAVORABLE
	Éducation et Formation	Ingénierie des métiers de l'éducation et de la formation	M1	1 et 2	Toutes	* Permutation entre l'UE 4 du semestre 1 et l'UE 6 du semestre 2 * Introduction de contrôle continu au niveau des UE 2 pour "GRH, compétences et formation", 5 pour "Analyse du fonctionnement du système éducatif" et 8 pour "Politiques et pratiques de développement des compétences en entreprises" * Ventilation des crédits ECTS au niveau des matières (proportionnellement aux coefficients des matières - pour l'UE10 "Stage" = 10 ECTS et "Sociologie" = 2 ECTS) <i>Justification</i> : * Assurer un meilleur équilibre au niveau des semestres, entre les matières générales et sectorielles * Renforcer l'assiduité des étudiants * Clarifier la validation des crédits ECTS, notamment dans le cadre des échanges internationaux	FAVORABLE	FAVORABLE

IUP Diderot	Éducation et Formation	Conseiller, Consultant, Responsable Formation (6M2CRF)	M2	1 et 2	Toutes	<p>* Introduction de contrôle continu au niveau des UE 3 (pour "Animation, communication", 4, 5, 6 (pour "Marche du travail, emploi, qualification"), 7, 8 et 10</p> <p>* Ventilation des crédits ECTS au niveau des matières :</p> <p>- proportionnellement aux coefficients des matières pour le S3</p> <p>- UE16 : "Marche du travail, emploi, qualification" 2 ECTS et "Méthode de l'évaluation, analyse coût-avantage" 3 ECTS</p> <p>- UE17 : "Psychosociologie" 1 ECTS et "Ergonomie des apprentissages" 2 ECTS</p> <p>- UE18 : "Gestion de projet" 2 ECTS et "Définir et formaliser une problématique professionnelle" 3 ECTS</p> <p>- UE20 : "Compétences et formation dans les territoires" 2 ECTS et "Evaluation en formation" 3 ECTS</p> <p><u>Observation</u> :</p> <p>* Renforcer l'assiduité des étudiants</p> <p>* Clarifier la validation des crédits, notamment dans le cadre des échanges internationaux</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
UFR STAPS	Éducation et motricité (EM)		L2	3	UE31	<p>UE 31 : regroupement des matières - changement d'ECTS et changement coeff. Biomécanique et physiologie 15 HCM 7,5 HTD TOTAL 22,5 H créditée de 3 ECTS coeff. De 4 Crédits de 3 ECTS pour neurologie et coeff. 2</p>	FAVORA BLE	vote reporté, dans l' attente d'informa tions de la part de l'UFR STAPS Dijon quant à la concertat ion avec STAPS Besanço n sur ces demande s de modificat ions
					UE32	<p>UE 32 : regroupement des matières - changement d'ECTS "Psychologie et sociologie" 33 HCM 12 HTD TOTAL 45 H - créditée de 3 ECTS Crédits de 3 ECTS pour "milieu scolaire"</p>	FAVORA BLE	
					UE33	<p>UE 33 : modification Coeff. et MCC Statistiques coeff. 1,5 "Recherche documentaire" coeff. 1 "Langue" CT au lieu de CC et coeff. de 1,5 Total coeff. de l'UE = 4</p>	FAVORA BLE	
					UE34	<p>UE 34 : modification Coeff. "Options" coeff. CC 3,5 "Polyvalence 11, 12 et 13" coeff. CT = 0,75 et coef. CC = 0,75 soit un total de coeff. 1,5 pour chaque polyvalence Total coeff. de l'UE = 8</p>	FAVORA BLE	

					UE43	UE 43 : modification Coeff. : "Langues" coeff. 2 "Statistiques" coeff. 2 total coeff. de l'UE = 4	FAVORABLE
					UE44	UE 44 : modification Coeff. "Options" CT 1,75 et CC 1,75 total coeff. 3,5 "Polyvalence 14, 15 et 16" coeff. CT = 0,75 et coef. CC = 0,75 soit un total de coeff. 1,5 pour chaque polyvalence Total coeff. de l'UE = 8	FAVORABLE
UFR STAPS	Éducation et motricité (EM)		L3	6	UE63	UE 63 : modification répartition des heures et ECTS Préparation et suivi de stage : 9 HTD et 6 HTP - total 15 H - créditée de 4 ECTS Suppression matière "connaissances institutionnelles" Modification des coefficients : "vidéo et analyse des pratiques" CC coeff 0,5 - "Intervention et expertise en EPS" CC coeff. 0,5 - Total des coefficients pour l'UE = 4	FAVORABLE
					UE64	UE 64 : modification coefficients : "option" CT oral coeff 2 "Polyvalence 19" : CT coeff. 1,5 "Polyvalence 20" : CT coeff. 1,5 Total coeff. pour l'UE = 8 (CT 5 et CC 3)	FAVORABLE
				6	UE61	UE 61 : changement dénomination des disciplines ; précisions sur les MCC "Fondements épistémologiques de l'EP" (au lieu de "Epistémologie des APSA") - CT = Ecrit de 4 heures	FAVORABLE
					UE62	UE 62 : précisions sur les MCC : CT = Ecrit de 4 heures	FAVORABLE
					UE65	UE 65 : modification des UE "Approfondissement - Complémentaires" "Didactique des APSA" : 42 CM (au lieu de 36 CM) ; MCC de l'UE 65 : CT = écrit 2(APSA) X 2 heures tirage au sort pour chaque semestre avec un coeff. de 6 Les complémentaires C1 et C2 sont remplacées par "Conférences Débats" 6 HCM	FAVORABLE
				5	UE51	UE 51 : changement dénomination des disciplines ; changement répartition des heures CM/TD/TP ; changement des MCC SOCIOLOGIE : 24 HCM - 6 HTD - TOTAL : 30 HISTOIRE DE L'EP (au lieu de Sciences de l'Education) : 12 HCM - TOTAL : 12 H CONNAISSANCES INSTITUTIONNELLES (au lieu de Epistémologie des APSA) : 6 HTD - TOTAL : 6 Chaque discipline est créditée de 2 ECTS chacune et fait l'objet d'une évaluation chacune en C.T. écrit de 1 heure avec coefficient 2,5 pour SOCIOLOGIE, 2,5 pour HISTOIRE de l'EP et 1 pour connaissances institutionnelles	FAVORABLE
					UE52	UE 52 : changement des MCC : - Regroupement de l'évaluation de deux disciplines (neurosciences - physiologie de l'exercice pour la santé) : CT avec écrit 2 X 1 heure, créditée de 3 ECTS et avec un coefficient de 3 - Regroupement de l'évaluation de 2 disciplines (psychologie sociale - Sciences de l'intervention et EPS) : CT avec écrit 2 X 1 heure, créditée de 3 ECTS et avec un coefficient de 3	FAVORABLE
					UE53	UE 53 : précisions concernant le CC et changement des coefficients "Atelier professionnel" : CC dossier - coeff. 1,5 Langue : anglais CC écrit 1 h + oral et coeff. 2,5 soit un total coeff. de 4 (au lieu de 6)	FAVORABLE

UFR STAPS	Éducation et motricité (EM)		L3	5	UE54	UE 54 : précisions concernant les MCC et changement des coefficients : "Actes de l'enseignement" : CC intervention pédagogique et travaux écrits avec CC coeff. 3 "Polyvalence 17" : Session 1 : CC pratique physique (coef. 1) et CT écrit sur vidéo CP2 : 1h30 avec coefficient 1,5 - Session 2 : CT écrit sur vidéo CP2 : 1h30 avec coeff. 1 Polyvalence 18 : Semestre 1 : CC pratique physique (coef.1) et CT écrit sur vidéo CP2 : 1h30 avec coeff. 1,5 - Session 2 : CT écrit sur vidéo CP2 1h30 avec coefficient 1 Total coefficient CT = 3 - Total coeff. CC = 5 - Total coeff. de l'UE = 8	FAVORABLE	vote reporté, dans l'attente d'informations de la part de l'UFR STAPS Dijon quant à la concertation avec STAPS Besançon sur ces demandes de modifications
					UE55	UE 55 : modification des UE "Approfondissement - Complémentaires" : "Didactique des APSA" : 42 CM (au lieu de 36 CM) ; "Conférences Débats" : 3 HCM + 3 HCM CT = écrit 2(APSA) X 2 heures tirage au sort pour chaque semestre avec un coeff. de 6 Les complémentaires C1 et C2 sont remplacées par des conférences-débats.	FAVORABLE	
STAPS (Le Creusot)	Activités culturelles et Artistiques	Développement et Gestion des Activités Physiques Artistiques : Danse, arts du cirque, arts de la rue	L pro		UE 63	Répartition UE / SEMESTRE : Passer l'UE 63 (langage et communication appliquée au spectacles) au semestre 1 <i>Observation</i> : Les étudiants ont besoin des cours plan de communication (communication événementiel), dossier de presse en amont de leurs réalisations de projets tutorés, or ceux-ci se déroulent entre janvier et mars. De plus, ces contenus peuvent être appliqués au semestre 2 avec l'UE Nouvelles technologies / Site Web	FAVORABLE	
					UE54	Répartition UE / SEMESTRE Passer l'UE 54 (Nouvelles technologies au service des projets culturels et artistiques) au semestre 2 <i>Observation</i> : Le déroulement au 2ème semestre de cet enseignements permettra d'appliquer les contenus vus en plan de communication	FAVORABLE	
STAPS	Activités sportives	Spécialité tourisme et des loisirs sportifs	L pro		UE62	UE 62 : analyse du milieu et acquisition de compétences d'intervention ----- Discipline : Gestion appliquée au secteur du TLS en situation 15 HTD projet tutoré 60 HTTP Page 3 de la fiche filière : indiquer que le volume horaire global est de 484 heures étudiant (au lieu de 384) et indiquer que le projet tutoré est de 60 heures (et non de 120 heures).	FAVORABLE	

	STAPS		M1	1 et 2		UE 13C : type d'évaluation sera du CC ET CT pour les épreuves de rattrapage UE 14C : un contrôle terminal de 2 heures (CT) remplace le contrôle continu (CC) UE 15C : un CT d'1 heure est ajouté pour l'épreuve de rattrapage UE 23C : ajouter à côté de CT la mention écrit et/ou oral	FAVORA BLE	
Sciences Humaines et Sociales, sciences, technologies, santé	STAPS	Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)	M2		UE 33 et 34	UE 33 ET UE 34 : ajout S1 pour CC et S2 pour CT ainsi que la mention "écrit et/ou oral".	FAVORA BLE	
IUT Dijon-Auxerre	Gestion des Ressources Humaines	Gestion des Ressources Humaines et Management des Compétences	L pro	1 et 2	1	Un module "Anglais" est créé (+ 28h dans l'UE1)	FAVORA BLE	FAVORA BLE
					2	Le module "Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences" passe de 24,5 à 28h (+3,5h dans l'UE2)	FAVORA BLE	FAVORA BLE
						Le module "Risques psychosociaux" passe de 10,5h à 14h (+3,5h dans l'UE2)	FAVORA BLE	FAVORA BLE
						Un module "Gestion des 2èmes parties de carrière" est créé (+ 7h dans l'UE2)	FAVORA BLE	FAVORA BLE
					3	Le modules "Relations individuelles au travail" passe de 28h à 35h (+7h dans l'UE3)	FAVORA BLE	FAVORA BLE
					4	Les modules "Word" et "Excel" sont regroupés dans un mdule unique, intitulé "Outils informatiques" pour un volume total de 35h (+ 7h dans l'UE4)	FAVORA BLE	FAVORA BLE
						Un module "Sensibilisation à l'intelligence économique" est créé (+ 7h dans l'UE4)	FAVORA BLE	FAVORA BLE
-	Soit un total de 455h pour la formation (80,5 h pour UE1, 136,5h pour l'UE2, 147h pour l'UE3, 91h pour l'UE4).	FAVORA BLE	FAVORA BLE					
Médecine	SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT	PÉRINATALITÉ – MANAGEMENT ET PÉDAGOGIE	M1			Diplôme de cadre en maïeutique, adossé au master Santé Publique Environnement (SPE), le M2 Périnatalité, Management et Pédagogie, proposé en formation continue uniquement, existe depuis deux années et forme environ 35 stagiaires par promotion. En raison d'une modification de l'architecture du M1 SPE pour les parcours IPS et ERCE, il est nécessaire d'ajuster le nombre d'ECTS dévolus à l'UE Education pour la Santé du second semestre du M1, cette UE étant commune aux 3 parcours Créditée initialement de 3 ECTS, il s'agirait de porter le nombre d'ECTS à 6. Conséquemment, l'UE Stage de formation à la recherche est réduite de 9 à 6 ECTS. Les membres du comité pédagogique émettent un avis favorable à l'unanimité.	FAVORA BLE	FAVORA BLE

	PACES				<ul style="list-style-type: none"> • Sur les 38 heures totales d'anatomie dispensées habituellement au 2nd semestre, 15 passent au 1er semestre afin d'alléger l'emploi du temps des enseignants d'anatomie. • La problématique de la physiologie a été étudiée. L'enseignement est en effet actuellement réparti dans plusieurs UE d'enseignement spécifiques de la PACES, ce qui, entre les sujets principaux et les sujets de secours, oblige les enseignants à fournir un nombre impressionnant de QCM. Au bout d'un moment, le renouvellement des questions ne sera plus possible. <p>Pour l'année 2013-2014, à enseignement commun = QCM communs. Une épreuve de physiologie commune d'une durée d'une ½ heure sera mise en place, ce qui réduira d'autant la durée de chacune des UE spécifique concernée (Médecine-métiers de la rééducation-Maieutique).</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
Médecine	DCEM4	4e		ECN	<p>Créé à l'origine pour aider les étudiants à préparer avec succès les ECN, ce module consiste en 11 séances pendant lesquelles les étudiants planchent sur des cas cliniques. 3 cas cliniques sont tirés au sort pour être corrigés et les 2 meilleures notes obtenues par l'étudiant sont conservées pour constituer sa note finale.</p> <p>Le système s'est perverti, certains étudiants n'assistent que rarement voire pas du tout aux séances, persuadés que le jury leur validerait le module.</p> <p>Il est proposé que le module optionnel ne puisse être validé si l'étudiant est absent à plus de 8 contrôles continus sur 11, et si l'étudiant n'a pas validé au moins 2 cahiers sur les 3.</p> <p>Les membres du comité pédagogique donnent un avis favorable à ces propositions de modification.</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
IUT Le Creusot	PRODUCTION INDUSTRIELLE	MÉCATRONIQUE	L pro		<p>1/ Modifications de répartitions horaires dans certaines UE concernant les TD et les TP + modification des coefficients / ECTS :</p> <p>2/ Regroupement des CM et des TD</p> <p>- UE1 :</p> <p>M 1.1 : 3h CM + 24h TD --> « Analyse de Mécanismes (...) » 26h CM / TD ou « Electrotechnique – Electronique » 18h CM / TD + 8h TD</p> <p>M 1.3 : 6h CM + 18h TD --> 12h CM / TD + 13h TD</p> <p>- UE 2 :</p> <p>M 2.1 : 6h TD + 10h TP --> 6h CM / TD + 9h TP</p> <p>M 2.2 : 3h CM + 11h TD + 10h TP --> 12h CM / TD + 12h TP</p> <p>M 2.3 : 4h CM + 8h TD --> 18h CM / TD - CC 1 (1 ECTS) --> CC 2 (2 ECTS)</p> <p>M 2.4 : 3h CM + 9h TD --> 6h CM / TD + 6h TP - CC 2 (2 ECTS) --> CC 1 (1 ECTS)</p> <p>M 2.5 : 2h CM + 9h TD --> 6h CM / TD</p> <p>- UE3 :</p> <p>M 3.1 : 2h CM + 4h TD + 24h TP --> 11h CM / TD + 20h TP</p> <p>M 3.2 : 21h TP --> 4h CM / TD + 16h TP</p> <p>M 3.3 : 24h TP --> 4h CM / TD + 20h TP</p> <p>UE 4 :</p> <p>M 4.1 : 3h CM + 10h TD --> 9 CM / TD + 4h TP - CC 2 (2 ECTS) --> CC 1 (1 ECTS)</p> <p>M 4.2 : 3h CM + 19h TD + 10h TP --> 14 CM / TD + 24h TP</p> <p>M 4.3 : 6h TD + 24h TP --> 24h TP - CC 2 (2 ECTS) --> CC 3 (3 ECTS)</p> <p>- UE 5 :</p> <p>M 5.1 : 3h CM + 10h TD --> 9 CM / TD + 4h TP</p> <p>M 5.2 : 3h CM + 12h TD --> 15 CM / TD + 8h TP</p> <p>M 5.3 : 21h TP --> 18h TP</p> <p>M 5.4 : 9h TD --> 12h CM / TD</p> <p>M 5.5 : 3h TD + 6h TP --> 9h TP</p> <p>- UE 6 :</p> <p>M 6.1 : 4h CM + 17h TD + 21h TP □ 18h CM / TD + 23h TP</p> <p>M 6.2 : 2h CM + 7h TD --> 10h CM / TD</p> <p>M 6.3 : 9h CM + 15h TD --> 24h CM / TD</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE

IUT Le Creusot	PRODUCTION INDUSTRIELLE	MÉCATRONIQUE	L pro			<p>3/ Dénominations de modules complétées : M 1.3 Outils mathématiques et informatique M 2.3 Culture d'entreprise – Management M 4.1 Outils mathématiques – Robotique M 5.1 Outils mathématiques - Asservissements</p> <p>4/ Suppression de l'UE 8</p> <p>5/ Modification dénomination de l'UE7 qui devient "Rapport d'activité Entreprise" , regroupant l'ex UE7 & UE8 : CT coef. 18 – 18 ECTS</p> <p><i>Justification : Suite au passage en formation entièrement par ALTERNANCE, les UE7 et UE8 seront regroupées en une seule UE dénommée UE 7 regroupant à elle seule les coefficients des deux précédentes (18 coefficients) ainsi que les mêmes coefficients ECTS (18)</i></p>	FAVORABLE	FAVORABLE
UFR Sciences Humaines	GEOGRAPHIE		Licence 1ère année			<p>Le département de géographie, en accord avec l'UFR des sciences humaines, demande d'une part la suppression des TD de soutien financés par le PRL (soit 80 h ETD) et d'autre part la création d'enseignants référents, à raison d'un enseignant pour 15 étudiants, avec une charge de 12 ETD.</p> <p>Motif : la présence aux TD de soutien, sur la base du volontariat, est très variable et globalement insatisfaisante. Dédier un enseignant au suivi personnalisé d'un ensemble mieux circonscrit d'étudiants permettra un encadrement plus réactif à la diversité des demandes et plus efficace.</p> <p>Coût : sur la base des effectifs de cette année (environ 75 étudiants en L1), prévoir un budget pour 5 groupes de 15 étudiants, soit 5x 12 h = 60 ETD</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
						FAVORABLE	FAVORABLE	
UFR Sciences Economiques et de Gestion	Sciences Economiques	CCA	M1	2	9	<p>15h au lieu de 20h - Changement d'intitulé : Méthodologie de la recherche modifié également le coef : CC Coef. 1 et CT Coef. 1 (aul lieu de 2) Cours de contrôle de gestion passe à 18h au lieu de 24h pour les 2 semestre de Master 1 CCA</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
		Banque patrimoine assurance	M2			<p>Modification importante de la fiche filière, avec création de deux parcours distincts (conseillers clientèle "particuliers" / conseillers clientèle "professionnels"). La moitié des cours sont assurés par le CFPB. Formation ouverte à la voie de l'apprentissage.</p> <p>Création d'un parcours Conseiller Clientèle de Professionnels s'ajoutant au parcours Conseiller Patrimoine Agence. Autofinancement pour cette formation</p> <p>Le nouveau Parcours reprend l'essentiel du parcours existant mais implique les modifications suivantes : * UE 4 (UE Université): changement d'une matière + modification de la répartition horaire * UE 7 et UE 8 (UE CFPB) : remplacement d'une UE de 112 heures par deux UE, l'une de 98 heures et l'autre de 70 heures</p> <p><i>Justification : Le parcours actuel sera complété par un parcours de Conseiller Clientèle Professionnelle (CCP), c'est-à-dire chargé des commerçants, artisans, professions libérales, entrepreneurs individuels.</i></p> <p><i>L'introduction de ce nouveau parcours dans le cadre du Master BPA se justifie par l'existence de points communs entre les deux spécialités mais il permet également de développer notre offre de formation dans le domaine des métiers de la banque répondant aux besoins des réseaux bancaires dans la région Bourgogne.</i></p> <p><i>Ceci permettra aux étudiants de trouver des emplois de haut niveau situés en Bourgogne.</i></p>	FAVORABLE	FAVORABLE

UFR Science s Economi ques et de Gestion	Sciences du Management	Finance	M1	S1	UE1	Modification du volume horaire de la matière "Contrôle de gestion 1" 18h CM au lieu de 24h CM au semestre 1, UE 1	FAVORA BLE	FAVORA BLE	
		Marketing	M1	S1	UE1		FAVORA BLE	FAVORA BLE	
		Finance	M2			Ajout d'un volume d'heures important (160) , en plus du tronc commun, pour une spécialisation "conseiller accueil clientèle" option "conseiller d'entreprise" (informations provisoires, en attente de la transmission de la fiche filière modifiée).Formation ouverte à l'alternance.	FAVORA BLE	FAVORA BLE	
					3 et 4	5 et 1	Le CT ORAL de actualité des pays de langue allemande devient un CC ORAL et au semestre 4 : CT ECRIT 1H au lieu CT écrit 2h. Semestre 4 : UE1 Majeure : version : CT écrit 1h30+ grammaire CT écrit 0h30 (couplé avec la version) Changement dans les modalités d'examen de session 2 car prob de copier/coller en 2012/2013	FAVORA BLE	FAVORA BLE
UFR LANGU ES	LLCE Allemand		L3	5 et 6	4	Au semestre 5 la veille doc (prl) est remplacée par la synthèse de doc (prl) Au semestre 6 la veille do (prl) est remplacée par un cours de recherche doc(prl)	FAVORA BLE	FAVORA BLE	
UFR Science s Humaine s	L1 et L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE					<u>conditions spécifiques AJAC</u> Avoir obtenu tous les ECTS correspondant aux UE DISCIPLINAIRES : L1 : UE1, 2, 3 au S1 et UE 6, 7, 8 au S2 L2 : UE1, 2, 3 au S3 et UE 6, 7, 8 au S4	vote reporté, en attente avis Conseil d'UFR	vote reporté, en attente avis Conseil d'UFR	
	L1 et L2 MUSIQUE						<u>conditions spécifiques AJAC</u> Avoir validé au moins une UE FONDAMENTALE sur les deux que comporte chaque semestre : L1 : UE1, 2 au S1 et UE 3, 4 au S2 L2 : UE1, 2 au S3 et UE 6, 7 au S4	vote reporté, en attente avis Conseil d'UFR	vote reporté, en attente avis Conseil d'UFR
	L1 et L2 PSYCHOLOGIE						<u>conditions spécifiques AJAC</u> Avoir obtenu les trois UE FONDAMENTALES de chaque semestre : L1 : UE1, 2, 3 au S1 et UE 6, 7, 8 au S2 L2 : UE1, 2, 3 au S3 et UE 6, 7, 8 au S4	vote reporté, en attente avis Conseil d'UFR	vote reporté, en attente avis Conseil d'UFR

NB : Pour les autres LICENCES de SCIENCES HUMAINES : GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, SOCIOLOGIE : PAS DE CONDITION SUPPLÉMENTAIRE.

UNIVERSITÉ DE
BOURGOGNE

Liste des demandes de modifications des Fiches Filières (envoi complémentaire)

Diplôme				Période concernée		Modifications	AVIS CP	AVIS CÉVU
Domaine	Mention	Spécialité ou Parcours	Année	Semestre	UE			
DROIT - ÉCONOMIE - GESTION	Sciences Économiques et Gestion		Licence 1			<p>Conditions pour accéder au statut d'AJAC L1 --> L2</p> <p>Le statut AJAC est un régime dérogatoire non imposable à l'étudiant. A l'issue de la session de rattrapage, le jury dresse la liste des étudiants pouvant solliciter le statut AJAC.</p> <p>Les étudiants concernés devront explicitement demander le droit d'être inscrits en tant qu'étudiant AJAC en adressant une demande au service de la scolarité.</p> <p>Ils seront alors obligatoirement informés des conséquences liées à ce statut. L'UFR s'engage à ce que, dans la mesure du possible, les enseignements obligatoires puissent être suivis par les étudiants AJAC pour les semestres engagés en parallèle.</p> <p>Le passage en L2 est impossible à tout étudiant à qui il manque en L1 plus de 10 ECTS par semestre (soit 20 ECTS validés au minimum au semestre 1 et 20 ECTS validés au minimum au semestre 2).</p> <p>De plus, certaines matières de L2 ne sont accessibles aux étudiants ayant obtenu le statut AJAC que sous certaines conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La macroéconomie de L2 (UE1S3) si l'introduction à la macroéconomie de L1 (UE2S1) a été validée. -Les mathématiques de l'économie : apprentissage par objectifs de L2 (UE2S3) si les mathématiques de l'économie de L1 (UE1S2) a été validée. -La microéconomie de L2 (UE1S4) si l'introduction à la microéconomie de L1 (UE1S2) a été validée. -Les mathématiques de l'économie : apprentissage par résolution de problèmes de L2 (UE2S4) si les mathématiques de l'économie : apprentissage par résolution de problèmes de L1 (UE2S2) ont été validées -Les statistiques de L2 (dans l'UE3S3 et l'UE3S4) si les statistiques de L1 (dans l'UE4S1 et l'UE2S2) ont été validées 	FAVORABLE moins 2 ABSTENTIONS	FAVORABLE

		Licence 2		<p>Règles applicables aux étudiants AJAC (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À CONTINUER) L2 --> L3 :</p> <p>Le statut AJAC est un régime dérogatoire non imposable à l'étudiant. A l'issue de la session de rattrapage, le jury dresse la liste des étudiants pouvant solliciter le statut AJAC.</p> <p>Les étudiants concernés devront explicitement demander le droit d'être inscrits en tant qu'étudiant AJAC en adressant une demande au service de la scolarité.</p> <p>Ils seront alors obligatoirement informés des conséquences liées à ce statut. L'UFR s'engage à ce que, dans la mesure du possible, les enseignements obligatoires puissent être suivis par les étudiants AJAC pour les semestres engagés en parallèle.</p> <p>Le passage en L3 est impossible à tout étudiant à qui il manque en L2 plus de 10 ECTS par semestre (soit 20 ECTS validés au minimum au semestre 3 et 20 ECTS validés au minimum au semestre 4).</p> <p>De plus, certaines matières de L3 ne sont accessibles aux étudiants ayant obtenu le statut AJAC que sous certaines conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La microéconomie de L3 (dans l'UE2S5) si la microéconomie de L2 (UE1S4) a été validée. - L'aide à la décision de L3 (dans l'UE3S5) si les mathématiques de l'économie : apprentissage par objectifs de L2 et si les mathématiques de l'économie : apprentissage par résolution de problèmes (UE2S4) ont été validées. - L'économétrie de L3 (dans l'UE3S5) si les statistiques de L2 (dans l'UE3S3 et dans l'UE3S4), si les mathématiques de L2 (UE2S3 et UE2S4) et si la microéconomie de L2 (UE1S4) ont été validées. - L'économétrie de L3 (dans l'UE2S6) si les statistiques de L2 (dans l'UE3S3 et dans l'UE3S4), si les mathématiques de L2 (UE2S3 et UE2S4) et si la microéconomie de L2 (UE1S4) ont été validées. 	FAVORABLE moins 2 ABSTENTIONS	FAVORABLE
	Sciences Économiques	L3		<p>Ajout de la matière Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement (3LEC5PRE) au semestre 5 dans l'UE1</p> <p>et changements de coefficients et d'ECTS pour les matières : projet professionnel (3LEC5PR) anglais (3LEC5ANG) au semestre 5 dans l'UE1 (2 ECTS et coef. 2 par matière),</p> <p>et pour les matières: projet tutoré (3LEC6PRT) anglais (3LEC6ANG) et prépro (3LEC6PRE) au semestre 6 dans l'UE 5 (3 ECTS et coef. 3 par matière).</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
DROIT - ÉCONOMIE - GESTION	AES	Licence		<p>Conditions pour accéder au statut d'AJAC</p> <p>(étudiant ajourné admis à composer dans l'année supérieure)</p> <p>Licence AES</p> <p>Lorsque un étudiant n'a pas validé son année de L1 ou de L2, il peut être admis dans l'année immédiatement supérieure aux conditions suivantes :</p> <p>1- L'étudiant doit avoir acquis au moins 20 ECTS par semestre. Ainsi, le passage dans l'année immédiatement supérieure est impossible à tout étudiant à qui il manque plus de 10 ECTS par semestre (soit 20 ECTS validés au minimum au S1 et 20 ECTS validés au minimum au S2 pour un passage en L2 et 20 ECTS validés au minimum au S3 et 20 ECTS validés au minimum au S4 pour un passage en L3).</p> <p>2- L'étudiant doit demander à bénéficier du statut AJAC par un écrit adressé à la scolarité rappelant les UE qu'il a validées et le nombre d'ECTS acquis au cours des deux derniers semestres. L'écrit doit parvenir à la scolarité avant la rentrée, c'est-à-dire avant la reprise des cours du 1er semestre.</p> <p>Important</p> <ul style="list-style-type: none"> - un étudiant qui n'a pas validé sa L1 ne peut accéder à la L3 en tant qu'AJAC, même s'il a validé intégralement sa L2 ; - un étudiant qui ne formule pas la demande écrite visée au 3 avant la rentrée ne peut bénéficier du statut AJAC, sauf cas de force majeure justifiant sa demande tardive ; - un étudiant qui n'a pas validé la totalité de sa Licence ne peut être AJAC en Master. 	FAVORABLE moins 2 ABSTENTIONS	FAVORABLE

	Droit		Licence		<p>Conditions pour accéder au statut d'AJAC (étudiant ajourné admis à composer dans l'année supérieure) Licence DROIT Lorsque un étudiant n'a pas validé son année de L1 ou de L2, il peut être admis dans l'année immédiatement supérieure aux conditions suivantes :</p> <p>1- L'étudiant doit avoir acquis au moins 20 ECTS par semestre. Ainsi, le passage dans l'année immédiatement supérieure est impossible à tout étudiant à qui il manque plus de 10 ECTS par semestre (soit 20 ECTS validés au minimum au S1 et 20 ECTS validés au minimum au S2 pour un passage en L2 et 20 ECTS validés au minimum au S3 et 20 ECTS validés au minimum au S4 pour un passage en L3).</p> <p>2- L'étudiant doit avoir validé l'UE 1 « Méthodologie et enseignements fondamentaux » de chaque semestre.</p> <p>3- S'il remplit les conditions des points 1 et 2, l'étudiant doit demander à bénéficier du statut AJAC par un écrit adressé à la scolarité rappelant les UE qu'il a validées et le nombre d'ECTS acquis au cours des deux derniers semestres. L'écrit doit parvenir à la scolarité avant la rentrée entendue comme le jour de la reprise des cours du 1er semestre.</p> <p>Important</p> <ul style="list-style-type: none"> - un étudiant qui n'a pas validé sa L1 ne peut accéder à la L3 en tant qu'AJAC, même s'il a validé intégralement sa L1 - un étudiant qui ne formule pas la demande écrite visée au 3 avant la rentrée ne peut bénéficier du statut AJAC, sauf cas de force majeure justifiant sa demande tardive ; - un étudiant qui n'a pas validé la totalité de sa Licence ne peut être AJAC en Master. 	FAVORABLE moins 2 ABSTENTIONS	FAVORABLE
		L1			<p>UE3 - Annuler "langues étrangères ou FLE" UE4 - Ajouter "Langues étrangères ou FLE" UE 4 "CV, lettre de motivation, entretien d'embauche" Type d'évaluation session 1 session 2 à corriger : mettre "sans évaluation mais présence obligatoire"</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
		L2			<p>CORRECTIONS IDENTIQUES SEMESTRE 3 ET SEMESTRE 4 UE3 : Supprimer "préparation au C2I" UE4 : Ajouter "préparation au C2I" (CC --> CT) UE4 "Cycle de conférences des métiers" UE4 : "cycle des conférences des métiers", "CV, lettre de motivation, entretien d'embauche" Type d'évaluation session 1 session 2 à corriger : mettre "sans évaluation mais présence obligatoire"</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
		L3	6		<p>UE 4 = cycle conférences des métiers - correction à apporter : type d'évaluation : "sans évaluation mais présence obligatoire" Au lieu de UE 4 Coefficient CT 1, mettre PPE coefficient CT 1 et rapport de stage coef. CT 1. Ajouter dans discipline "choisir une matière optionnelle dans l'UE 5 Options" CM 15 à 20 heures - total 15h à 20h00 - total coef. 2. UE 5 - "Choisir une option au lieu de Choisir 2 options"</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
STS	Sciences et Techniques	L2			<p>Précision de la demande : MaFC31 sera une UE constitutive d'une UE principale AnMaFC, UE principale qui est composée d'une deuxième UE constitutive existante (Ang3)</p>	FAVORABLE	FAVORABLE

IUT de Dijon- Auxerre	Activités et techniques de communication	Communication et médiations numériques (COMEN)	L Pro		<p>Mutualisation de l'UE5 Déplacement de TD de langues vivantes de l'UE2 vers l'UE3 Transformation de certains TD en CM intégrés Remplacement du cours de Langage serveur par un cours de graphisme Rectification de l'intitulé des UE pour mieux rendre compte du contenu des cours</p> <p><u>Observations :</u> La LP ATC COMEN est mutualisée avec les LP ATC CRSML et LP ATC CPL : les UE1 et UE2 sont actuellement communes, les UE3, UE4 et UE5 spécifiques.</p> <p>1) Modifications techniques en vue d'harmoniser le fonctionnement des 3 LP ATC de l'IUT de Dijon - mutualisation de l'UE5 qui est déjà commune dans les faits. - l'an dernier certains enseignements spécifiques à COMEN apparaissaient en UE2 ; on demande le déplacement de ces 2 matières (LV1 anglais renforcé et LV2) en UE3, ce qui permet une gestion APOGEE plus simple. - rectification de certains intitulés d'UE : "environnement numérique" -> "environnement numérique et linguistique", - harmonisation du type d'enseignement : on demande que certains TD deviennent des CM intégrés, comme en LP ATC CPL, et comme souhaité également en ATC CRSML.</p> <p>2) Modifications pédagogiques (ces modifications font suite aux demandes des professionnels et à celles du comité de perfectionnement) Afin d'affirmer la spécificité "communication" de la LP ATC COMEN, on souhaite : - remplacer le cours de programmation ("langages serveur") par un cours de graphisme, dédié à l'utilisation professionnelle - renforcer le cours de Community management (qui passe de 20h à 40h). - supprimer le cours de "web sémantique" et une des études de cas (afin de ne pas dépasser le volume de cours)</p>	FAVORABLE	FAVORABLE
		CONCEPTION ET RÉALISATION DE SERVICES MULTIMÉDIA EN LIGNE			<p>Mutualisation de l'UE5 Rectification d'un intitulé d'UE pouvant porter à confusion Transformation de certains TD en CM intégrés Rectification de l'intitulé de certains cours</p> <p><u>Observations :</u> La LP ATC COMEN est mutualisée avec les LP ATC CRSML et LP ATC CPL : les UE1 et UE2 sont communes, les UE3, UE4 et UE5 spécifiques.</p> <p>1) Modifications techniques en vue d'harmoniser le fonctionnement des 3 LP ATC de l'IUT de Dijon - harmonisation du type d'enseignement : on demande que certains TD deviennent des CM intégrés, comme en LP ATC CPL, et comme souhaité également en ATC COMEN, ce qui correspond à l'ancienne maquette - mutualisation de l'UE5 qui est déjà commune dans les faits.</p> <p>2) Modifications d'intitulés - l'UE3 intitulée "réalisation de services web" deviendrait "réalisation de services pour le web", ce qui évite la confusion avec les web-services. - la matière de l'UE3 "langages du web : backoffice et frontoffice" devient "langages du web",</p> <p>3) Modifications pédagogiques (ces modifications font suite aux demandes des professionnels et à celles du comité de perfectionnement du 22 mai 2013) Afin de renforcer la partie "web mobile" de la LP ATC CRSML, on souhaite renforcer le volume horaire de l'UE4 () - augmenter le volume de "design de services mobiles" pour passer de 21h à 24h (cM intégré au lieu de TD) - augmenter le volume de "systèmes d'exploitation embarqués" qui passerait de 20h à 24h (en CM intégrés) - augmenter le volume de "services mobiles" qui passerait de 32h à 40h (CM intégrés au lieu de TD) Le volume horaire étudiant de la licence passerait à 415h au lieu de 400h actuellement.</p>	FAVORABLE	FAVORABLE

		CPL				<p>Mutualisation de l'UE5</p> <p>Modification d'un intitulé de matière</p> <p><u>Observations :</u></p> <p><i>La LP ATC CPL est mutualisée avec les LP ATC CRSML et LP ATC CPL : les UE1 et UE2 sont actuellement communes, les UE3, UE4 et UE5 spécifiques.</i></p> <p><i>Modification technique en vue d'harmoniser le fonctionnement des 3 LP ATC de l'IUT de Dijon</i></p> <p><i>- mutualisation de l'UE5 qui est déjà commune dans les faits.</i></p> <p><i>- Modification du nom d'une matière : "Web-marketing et Stratégie de Développement par le Web" devient "Net-économie, Web-marketing et Stratégie de Développement par le Web"</i></p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
Langues et commun ication	LLCE	Allemand	L1	1 et 2	UE1 majeure UE3 majeure	<p>"Version" S1 : au lieu d'un CT écrit 1h30 maintenant CC écrit</p> <p>Pour "civilisation contemporaine" : CT écrit 2 h au lieu d'1h .</p> <p>Au semestre 2 : "thème" devient un CC ECRIT au lieu d'un CT écrit ; la grammaire idem.</p>	FAVORA BLE	FAVORA BLE
SANTÉ	UFR SANTÉ	MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES ÉTUDES DE PHARMACIE : mise en œuvre du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) 1ère année et 2ème année (= 4ème et 5 ème années actuelles)					FAVORA BLE	FAVORA BLE